



bruxelles  
environnement  
leefmilieu  
brussel  
.brussels

00769127  
03.08.2020

Bruxelles, le

**RECOMMANDE**  
Région de Bruxelles-Capitale  
Nos références:  
27/07/2020/BE/AUT/1.755.274/BWII

ERASMUS GARDENS  
Monsieur Wim OTTEVAERE  
Avenue Herrmann-Debroux 42  
1160 Auderghem

---

**Coordonnées à BE :**

Dossier traité par : le service Autorisation  
N° de dossier : [MIC/1B/2020/1755274]  
Votre contact : DEBOUCHE Alexandrine - Gestionnaire de permis d'environnement  
Tél: 02/563.42.85  
E-mail: [adebouche@environnement.brussels](mailto:adebouche@environnement.brussels)  
**Coordonnées du(des) demandeur(s) :**  
ERASMUS GARDENS - S.A.  
Avenue Herrmann-Debroux 42, 1160 Auderghem  
**Lieu d'exploitation : Avenue des Hortensias, 1070 Anderlecht**

---

Coordonnées du permis de base : 710 110

**Demande de modification de permis ayant pour objet : modification de la configuration du sous-sol**

Monsieur,

Après examen de votre dossier de demande de transformations, nous estimons que les données fournies dans votre courrier du 17/07/2020 ne permettent pas d'évaluer les incidences de votre demande sur l'environnement.

Les documents décrits ci-dessous constituent des compléments d'information essentiels et nécessaires à l'instruction de votre dossier :

- un avis du **Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente** de la Région de Bruxelles-Capitale (SIAMU) sur les parkings souterrains, accompagné des plans sur lesquels le SIAMU aura apposé son cachet (seul un exemplaire des plans cachetés nous est nécessaire).  
Pour faire cette demande d'avis, il y a lieu de compléter le formulaire de demande et la fiche descriptive qui sont disponibles sur le site web du SIAMU : [www.pompiers.brussels](http://www.pompiers.brussels) (cliquez sur urbanisme, environnement, lotir puis téléchargez les formulaires). Cette demande d'avis doit être accompagnée d'un exemplaire du dossier de demande modification de permis d'environnement complet avec la liste des rubriques et les plans.
- Pour les **locaux vélos**, veuillez donner la superficie (en m<sup>2</sup>). De plus, il y a une incohérence entre les plans et la note explicative. En effet, selon la note explicative, il y a un total de 266 emplacements. Or selon les plans, il y a en a 270. ;
- Veuillez évaluer l'**impact sonore et de l'air** qu'engendre la nouvelle configuration du parking ;

Nous ne pouvons dès lors pas déterminer si les modifications auxquelles vous souhaitez procéder impliquent ou non une augmentation substantielle des nuisances de vos installations.

Si vous êtes en mesure de compléter votre dossier, vous pouvez réintroduire auprès de nos services et endéans les 2 mois à dater de la présente, une nouvelle demande de modification de permis dûment complétée des éléments d'informations précisés dans ce courrier.

Dans le cas contraire, vous devrez introduire une demande de permis d'environnement portant sur les installations décrites ci-dessus.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxe · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
[info@environnement.brussels](mailto:info@environnement.brussels) · [www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels)  
N° d'entreprise 0236 916 956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
[info@leefmilieu.brussels](mailto:info@leefmilieu.brussels) · [www.leefmilieu.brussels](http://www.leefmilieu.brussels)  
Ondernemingsnr. 0236.916.956

Nous vous rappelons que, sous peine d'infraction, vous devez avoir obtenu votre permis d'environnement avant d'entamer les transformations projetées.

Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord avec cette décision, un recours vous est ouvert, ainsi qu'à tout intéressé, auprès du Collège d'Environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Vous disposez d'un délai de trente jours à dater de la présente notification pour l'introduire par lettre recommandée.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération.



Frédéric FONTAINE  
Directeur général

S. DEWULF  
Directrice générale adjointe

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL